

# LA QUESTION

## *Pitoyable cécité ou criminelle lâcheté ?*

Nous y revoilà ! 47 ans après la guerre d'Algérie, la « torture » réapparaît sur le devant de la scène par le truchement d'une émission de télévision présentée le 3 décembre sur FR3 : « droits d'inventaire ».

Nous devrions pourtant être habitués, voire blasés d'être soumis à intervalles réguliers à ce genre de propagande mensongère et diffamatoire où les « *pauvres petits fellaghas* » n'en finissent plus d'être les cibles et les souffre-douleur des cruels soldats français, notamment ceux de métier, assoiffés de *revanche* après leur défaite en Indochine (sic).

Et toujours pour « témoigner », quelques appelés « repentis » accentuant pour le besoin des caméras leur « trouble » et leur « crise de conscience » face à *l'inconduite* de leurs chefs. Par ailleurs quelle incongruité, quelle ineptie, quelle malveillance d'entendre un ex-ministre (J.P Chevènement) prétendre avoir été menacé de mort par l'OAS, le 5 juillet 1962 à Oran. Qu'a-t-il fait, précisément ce jour là, lui l'officier français, pour venir en aide à une population européenne terrorisée face à la vindicte des « vainqueurs » ?

Faut-il attribuer ce mal à l'acharnement que nous mettons entre Français, non seulement à nous entre-déchirer, mais même à donner un effet rétroactif à nos divisions du moment ? Ces causes se rendent-elles compte du mal qu'elles distillent autour d'elles ? Ne semble-t-il pas plutôt qu'elles ont été enrôlées au service d'une entreprise voulue, calculée ? Les Français, c'est une habitude, ont un goût prononcé pour l'auto-flagellation (quand ce n'est pas de l'autodestruction) et ne cessent de culpabiliser pour des pratiques -courantes en tant de guerre- et que l'ennemi a utilisé, pour sa part, sans réserve...

Comment imaginer l'Algérie, 47 ans après, faire son « *mea culpa* » des exactions et sévices en tous genre que ses « valeureux soldats de la libération » ont perpétré sur des civils innocents ? A-t-elle, à ce jour, éprouvé le moindre remords ? Les anciens tortionnaires du FLN ont-ils demandé pardon aux familles de leurs victimes ? S'est-il trouvé un seul journal algérien pour stigmatiser les excès de ces « combattants » ? Et pourtant il ne s'est pas agit durant près de huit ans de simple « *question* » mais

d'exterminations massives dans des conditions effroyables : visages lacérés où les yeux manquaient, nez et lèvres tranchés, gorges béantes, corps mutilés, alignement de femmes et d'enfants éventrés, la tête fracassée, le sexe tailladé...

Le sort incomparablement plus cruel que les tueurs du FLN, complices de Yacef Saadi , de Zohra Drif et de Louise Ighilahriz, entre autres, ont réservé à des milliers d'innocents n'ont ému personne parmi les détracteurs de l'armée française. L'extrême sauvagerie avec laquelle ils ont accompli leurs attentats ne surpasse-t-elle pas dans l'horreur et dans la douleur les tortures pratiquées par l'armée française dans sa quête du renseignement ? Et comment dans ce cas ne pas crier à la supercherie ? Ces journalistes qui n'ont de cesse, plus par calcul politique (ou commercial) que par souci d'humanité, de dénigrer systématiquement l'action de l'armée française en Algérie, se sont-ils demandés, une seconde, combien d'êtres innocents ont, durant des années en Algérie, souffert du terrorisme ?

Et quand ces appelés, témoins et rapporteurs de tant de *cruautés françaises* culpabilisent aujourd'hui de la sorte, se sont-ils demandés combien de jeunes enfants ont été déchiquetés par les bombes des tueurs du FLN ? Combien d'autres ont connu d'effroyables violences avant que leurs bourreaux ne fracassent leurs têtes contre les murs, leur forfait accompli ? Se sont-ils indignés quand ils ont eu connaissance de ce petit garçon de 8 ans que son assassin a ramené dans ses bras, encore vivant à sa mère, le ventre vidé de ses viscères et empli de pierres, les yeux crevés ? Et de cette petite fille de 10 ans qui subit les pires outrages avant d'être égorgée et fut tellement écartelée par ses tueurs qu'on la retrouva entièrement disloquée ? Et de ces familles entières exterminées après qu'on eut violé les femmes de tous âges sous le regard d'épouvante des hommes attachés et assistant à la scène?

Se sont-ils insurgés à ce moment contre les auteurs de ces crimes ? Au nom de quelle loi sacro-sainte a-t-on eu le droit de faire souffrir dans leur chair ces victimes de la barbarie du FLN? Au nom de quelle éthique a-t-on dû les sacrifier ?

Les âmes chagrines disent que la conscience se révolte au spectacle de certains crimes. Nous sommes ici en présence du plus monstrueux florilège du crime qui puisse se concevoir. Les images qui représentent les milliers d'êtres humains égorgés, les visages mutilés au couteau, les corps écorchés vivants à coups de canif, les enfants déchiquetés par les bombes, les femmes éventrées, les hommes suspendus encore vivants aux crochets d'abattoir, reculent les limites assignées à l'horreur. Cependant, ces atrocités

ne révoltent pas les consciences contre les criminels, mais contre les victimes. Ces milliers d'innocents versés dans la mort servent à apitoyer le monde sur le sort des bourreaux. Le réflexe n'est pas l'indignation devant la sauvagerie du crime, mais la compassion envers les assassins. Et si les survivants excédés ou terrorisés prennent les armes pour sauver leur vie, dans un geste de défense aussi vieux que les âges –c'est ce qui s'est passé en 1961 et 1962 avec l'avènement de l'OAS-, ils soulèvent contre eux l'unanimité des censeurs.

Les révolutionnaires ont dit que les bombes étaient un moyen d'expression et des gens « très bien », les intellectuels, plus ou moins de gauche, ont donné de bonnes raisons pour justifier les bombes, les assassinats, les prises d'otage et la haine. C'est à force de coupable indulgence et de tolérance stupide que l'on a encouragé les actes criminels du FLN dont furent victimes chaque jour de jeunes enfants en Algérie. Ceux qui se sont tus alors, ou qui ont dénoncé de façon unilatérale la torture, ont été coupables et complices de leur malheur et sont devenus à leur tour des assassins en puissance.

**José CASTANO**

Courriel : [joseph.castano0508@orange.fr](mailto:joseph.castano0508@orange.fr)